

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 2

Buchbesprechung: "Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique" [Foucher, Michel]

Autor: Pedrazzini, Dominic M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Michel Foucher: «Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique»¹⁾

Présentation par le major Dominic M. Pedrazzini

«Ce qui fait l'homme, c'est l'horizon: celui des flots et celui des crêtes, celui qu'on voit et celui qu'on devine, celui du terre-à-terre et celui du rêve. L'horizon montre à chacun l'échelle et la limite de ses besoins et de ses capacités.»

Jean Favier
De l'or et des épices

Des origines à nos jours, la coutume, la négociation, la guerre et même la nature ont tracé des limites entre les groupes humains. Les frontières sont, ainsi, le produit des rapports de forces politiques tels que l'histoire les a façonnés dans l'espace. Mais elles procèdent d'abord, à mon sens, du produit des rapports de forces intellectuelles ou spéculatives tels que l'intelligence humaine les a établis pour mesurer la portée de son action. Il convient à l'individu de connaître avant tout ses propres limites. De plus, toute organisation nécessite une démarcation claire des tâches de chacun (organigrammes, zones d'action, champs d'activités, limites de secteurs).

Dans sa première version (1988), cet ouvrage passionna, surprit, intrigua: les géographes, traceurs de frontières, n'existaient plus, et la guerre froide avait figé pour longtemps les frontières étatiques dans le monde. Pourquoi donc parler d'un phénomène aussi obsolète ? Les Douze ne venaient-ils pas de le supprimer ? Soudain, à l'automne 1989, on vit tomber le mur de Berlin, se lever le Rideau de fer et s'imposer la ligne Oder-Neisse. L'antique césure entre l'Europe chrétienne et celle marquée par Byzance a estompé les limites issues du système de Yalta-Potsdam.

La fin de l'ordre politique de Yalta allait-elle déboucher sur la remise en cause périlleuse de l'ordre territorial de Versailles ? Dans le même temps, l'URSS se dissociait, la Yougoslavie entraînait en crise, les frontières internes de l'Afrique du Sud s'estompaient

avec la fin de l'apartheid, le Yémen se réunifiait, l'Irak refusait une frontière reconnue par la communauté des nations. Ceci montre bien que tout changement dans les relations internationales se concrétise d'abord sur le terrain des fronts et des frontières, si tant il est vrai qu'il n'y a pas de «problème de frontières», mais simplement des jeux d'interaction autour d'elles où les stratégies politiques sont déterminantes.

Or, il ne faudrait pas que se diffuse en Europe un processus de représentation où l'on concluerait que la révision pacifique des frontières est à l'ordre du jour, sous prétexte que, parfois, elles sont issues de Yalta ou des regroupements consécutifs à la première «guerre civile» européenne du siècle. La propension au séparatisme aboutirait à la mise en place d'entités non viables, alors que c'est l'organisation de regroupements d'États qui importe. La complicité à l'égard du «narcissisme des petites différences» dont parlait Freud, dans Malaise dans la civilisation, aboutirait au foisonnement de micronations ou micro-identités à base ethnique et de souverainetés locales régressives, créant un patchwork aux «cent frontières».

La reconnaissance de nouvelles configurations devrait faire l'objet, non seulement d'un agrément bilatéral, mais aussi d'un accord international. A cet égard, le règlement de la question allemande — effacement du front indigne, confirmation de la frontière germano-polonaise — est un précédent essentiel qui a montré ses vertus de changement concerté. Il va de soi qu'une telle posi-

tion doit être soutenue par la marche de l'économie et le rapprochement des cultures. Ce n'est donc pas un «sans frontière» qui doit être affiché, car ces contours gardent leur vertu de code d'identité nationale, mais un «au-delà des frontières».

Cette double pratique de géopolitique appliquée — conserver les tracés comme repères symboliques pour mieux les dépasser dans un projet de regroupement multi-Etats — est expérimentée en Europe. Ailleurs, dans le monde, des tentatives de regroupements ont été initiées, par exemple dans le Maghreb depuis 1989, dans l'Amérique latine du Sud, entre le Brésil et l'Argentine.

Hier, les Européens procédaient au découpage du monde en traçant les frontières d'administration. Ils sont aujourd'hui en position d'inventer les modalités d'une recomposition d'Etats qui, sans abandonner l'idée de nations, devraient dépasser leurs clivages. C'est l'originalité du modèle géopolitique européen. Il passe par une critique des fronts et un éloge des frontières.

D. M. P.

¹⁾ Paris, Fayard, 1991. 691 pp. (nouvelle édition, revue et augmentée).

Après notre article sur l'exercice opératif 91...

La mise au point du chef d'état-major de l'instruction opérative

Sous le titre «Une situation politico-militaire tout à fait vraisemblable» vous avez donné dans la RMS de décembre 1991 une description complète et intéressante de l'exercice opératif 1991. Vous avez reconnu qu'il s'agissait de la réalisation à l'échelle opérative des principes du *Rapport 1990 sur la politique de sécurité*.

Permettez-moi trois remarques relatives à votre commentaire.

1. Le marquage des autorités civiles a été dans l'exercice consciemment limité: il s'agit en effet d'un exercice d'armée et de corps d'armés et non d'un exercice de défense générale.
2. La défense du pays et de sa population demeure, dans le *Rapport 1990*, un élément central de la mission de l'armée.
3. Quant aux différents volets de l'exercice, je tiens à mentionner que l'innovation implique de ne pas répéter à l'infini la séquence des scénarios d'autrefois mais de procéder à des choix faisant preuve d'originalité.

Divisionnaire L. Geiger